

FACTURE d'électricité

tarif bleu

Dépannage : 0 810 333 972

Vos contacts

Site Internet : www.edf.mq
Payer votre facture par CB : 0 800 230 230 (n° vert)
Agence Espace Professionnels
BP 1103 - 97248 Fort de France
tél. : 06 98 68 23 70 (coût d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 7h - 15h
clients-edf-martinique@edf.fr

SARL BOULANGERIE
AVENUE MORNE CALEBASSE
97200 FORT DE FRANCE

Vos références :

- pour tout contact : 262000000000000
- pour tout paiement : 262 0 000000000 000000000

vosre contrat

client titulaire **SARL BOULANGERIE**
espace de livraison **Avenue Morne Calebasse
FORT DE FRANCE**

caractéristiques du contrat n° 000000

offre **tarif bleu**
service **heures pleines/heures creuses**
puissance souscrite **36 kVA**
réglage de la protection **60 A**
type de compteur **électronique**

historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	juin 17	août 17	oct 17	déc 17	févr 18	avr 18
hp	8 387	6 067	6 662	10 140	7 449	6 990
hc	4 479	3 096	4 207	5 830	4 610	4 334
total	12 878	9 962	10 759	16 970	12 068	11 324

vosre facture

(détails au verso)

facture n° 0000001A du 13/04/2018

électricité du 12/02/2018 au 13/04/2018 : 11 324 kWh
calculés sur la base d'index estimés

total HT	1 070,03 €
TVA	121,46 €
autres taxes	419,44 €

total TTC 1 610,93 €

Ce montant sera prélevé à partir du 30/04/2018

Date approximative du prochain relevé 13/06/2018
Date approximative de la prochaine facture ... 14/06/2018

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : BOULANGERIE

IBAN (RIB International) : FR00 0000 0000 0000 0000 000

BIC : XXXXXXXXXXXX

1 Contact EDF Particulier

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF Particulier. A contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures et les tarifs et services d'électricité.

Dépannage : Numéro à composer pour contacter le service dépannage en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation).

2 Références

Le numéro « pour tout contact » est à rappeler pour toute correspondance avec EDF. Le numéro « pour tout paiement » vous est utile pour vos paiements.

3 Essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, le type de contrat, la puissance souscrite, les services souscrits... Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation.

4 Evolution de votre consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh ces derniers mois basée sur vos index réels ou estimés.

5 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures. Elle peut être différente de l'adresse de consommation.

6 Identification de la facture

Nature du document (facture, avoir, souscription, cessation, régularisation...), numéro et date d'émission de la facture.

7 Synthèse

Vous retrouvez dans cette synthèse votre consommation (en kWh et en €), le récapitulatif des taxes, la somme à payer en TTC ainsi que la date limite de règlement ou de remboursement de votre facture.

Vous trouvez également la date de la prochaine relève de votre compteur et celle de la prochaine facture.

8 Moyen de paiement

Si vous avez choisi de régler vos factures par un autre moyen de paiement que le prélèvement automatique, le talon de paiement par TIP figure en bas de votre facture.

Si vous avez opté pour le prélèvement automatique, les coordonnées bancaires du compte sur lequel le montant de la facture sera prélevé sont indiquées.

9 Code barre de paiement

Ce code barre permet de vous identifier lors d'un paiement à une borne de paiement.

part fixe				€/an	montant en €	
prime fixe du 10 avril 2018 au 9 juin 2018 (puissance souscrite de 36 kVA - 2 mois)				278,04	45,34	
part variable				c€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	ancien index en litque ai estrie	nouveaux index en litque ai estrie	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 12/02/2018 au 13/04/2018				compteur n° 0000000000		
HP	254 300	261 200	1	6 990	10,0849	
HC	160 340	162 074	1	4 334	7,3549	
total HT					1 076,03	
taxes				assiette	taux	montant en €
TDCFE (taxe départementale)				11 324	0,003 €/ kWh	33,97
TCCFE (taxe communale)				11 324	0,009 €/ kWh	101,92
cspe				11 324	0,0225 €/ kWh	254,79
cta				46,32	27,04 %	12,52
tva réduite				58,86	2,10 %	1,24
tva				1 414,37	8,50 %	120,22
octroi de mer régional				1 082,55	1,50 %	16,24
octroi de mer				1 082,55	0,00 %	0,00
total TTC					1 610,33	

communication

- part acheminement HT: 421,58 €
- taxes locales (départementale, communale) : Pour en savoir plus, rendez-vous sur martinique.edf.com
- cta (contribution tarifaire d'acheminement) : 27,04 % de la part acheminement de l'abonnement
- tva : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la tcf, la cspe et la cta.
- octroi de mer : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).
- octroi de mer régional : s'applique sur le montant HT de la facture (prime fixe, consommation, CSPE et CTA).

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou par téléphone au 0 800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Tarifs et prix en vigueur disponibles sur www.edf.mq. Votre facture fait l'objet d'un tarif réglementé (document à conserver 5 ans). Une facture estimative est établie à partir des historiques de consommation selon 2 types de situation: prise en compte de l'historique réel si 2 relevés de compteur sur une période d'une année ont été enregistrés ou historique moyen de l'offre-service en cas d'absence de relevé.

En cas de litige lié à l'exécution de votre contrat, vous pouvez contacter le Service Consommateurs d'EDF Martinique par courriel à edf-martinique-serviceconsommateurs@edf.fr, ou par courrier à EDF Martinique Service Consommateurs CS 80106 97201 Fort de France CEDEX. Si votre réclamation auprès du Service Consommateurs n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur EDF, par courrier à Médiateur EDF - TSA 50025 - 75804 Paris CEDEX 08 ou en ligne sur mediateur.edf.fr. Vous pouvez également saisir le Médiateur National de l'Énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par courrier à Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris CEDEX 09.

Sur décisions des pouvoirs publics, les Tarifs Réglementés de Vente évoluent au 01/02/2018. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet : edf.mq

références internes : 222 005 / 00000478

1 Détail abonnement et consommations

Cette rubrique vous indique le montant de votre abonnement, de vos consommations et des services et prestations souscrits le cas échéant pour l'ensemble de la période facturée.

Le numéro de votre compteur est également indiqué dans cette partie.

2 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- **TCCFE** (Taxe Communale sur la Conso Finale d'Électricité) et **TDCFE** (et Taxe Départementale sur la Conso Finale d'Électricité) Elles sont proportionnelles à la consommation et sont reversées notamment à l'État et/ou aux collectivités. Leurs prix évoluent au 1^{er} janvier de chaque année.
- **CSPE** (Contribution au Service Public de l'Électricité) est une taxe, proportionnelle à la consommation d'électricité. Son niveau est fixé en loi de finances. Elle est versée au budget général de l'État.
- **CTA** (Contribution Tarifaire d'acheminement) s'applique à la part fixe de l'acheminement.
- L' **OM** (Octroi de Mer) et l' **OMR** (Octroi de Mer Régional) s'appliquent sur le montant hors TVA et hors accises de la facture
- **TVA** (Taxe sur la valeur ajoutée) s'applique au montant total de la facture, y compris taxes, contribution et accises

3 Communication

Cette rubrique reprend les mentions légales relatives à la facture et à la gestion de votre contrat.